

ACTION URGENTE

CAMBODGE. DES MEMBRES D'UN PARTI DE L'OPPOSITION JUGÉS

Dix jeunes militants et un dirigeant du principal parti de l'opposition cambodgien ont été convoqués au tribunal le 25 décembre prochain pour y être jugés pour des charges liées à une manifestation qui s'est déroulée le 15 juillet dernier. S'ils sont déclarés coupables, ils risquent jusqu'à 30 ans de prison.

Les charges retenues sont liées à une manifestation organisée le 15 juillet 2014 par le Parti du sauvetage national du Cambodge (PSNC), qui a provoqué des affrontements entre les sympathisants de ce parti et les agents de l'ordre public. Les 11 hommes sont accusés de violences et d'avoir appelé ou participé à une « insurrection ». Ils risquent d'être condamnés à une peine de prison allant de sept à 30 ans, ainsi qu'à une lourde amende.

Quatre d'entre eux sont actuellement en détention en attendant leur procès à la prison de Prey Sar CC1 à Phnom Penh, la capitale du pays, où ils se trouvent depuis leur arrestation. **Sum Puthy**, membre du conseil du district affilié au PSNC, et **Meach Sovannara**, un des dirigeants du parti, ont été appréhendés respectivement le 29 septembre et le 25 octobre. Le jeune militant **Tep Narin** et **Ouk Pich Samnang**, sympathisant du PSNC, ont été arrêtés entre le 11 et le 13 novembre. Le 12 décembre dernier, la cour d'appel a refusé la libération sous caution à Meach Sovannara et Ouk Pich Samnang.

Khin Chamroeun, directeur de la branche jeunesse du PSNC, et **Neang Sokhun** et **San Kimheng**, responsables de la section jeune du parti à Phnom Penh, ont été arrêtés le 2 août et libérés sous caution 20 jours plus tard. **Oeur Narith**, un des dirigeants du parti, a été appréhendé le 16 juillet en même temps que sept parlementaires affiliés au PSNC. Au bout d'une semaine en prison, ces huit hommes ont tous été libérés sous caution en raison, semble-t-il, d'un marché politique conclu entre le PSNC et le Parti du peuple cambodgien, actuellement au pouvoir. **Ke Khim**, qui a lui aussi participé à la manifestation, et les jeunes militants du PSNC **An Bak Tham** et **San Seyhak** ont également été convoqués au tribunal pour y être jugés. Ils ne sont pas en détention à l'heure actuelle.

Le système judiciaire cambodgien n'est pas indépendant, et les arrestations et poursuites judiciaires reposant sur des motifs politiques sont monnaie courante. Le droit à un procès équitable est fréquemment bafoué. Le risque d'irrégularités au cours d'un procès politique sensible se déroulant le jour de Noël est plus grand, car il est probable que peu de représentants des ambassades et d'observateurs mandatés par des ONG soient présents.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS RAPIDEMENT POSSIBLE AUX DESTINATAIRES CI-APRÈS, en anglais, en français ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités de veiller à ce que les 11 hommes risquant d'être jugés le 25 décembre prochain soient traités conformément au droit international relatif aux droits humains et aux normes en la matière, comprenant le droit de ne pas être détenu arbitrairement et d'être jugé équitablement ;
- appelez-les à examiner en toute équité la demande de libération sous caution de ceux maintenus en détention provisoire et à la leur accorder, à moins qu'elles ne démontrent de façon convaincante que le but légitime recherché ne peut être atteint par des mesures moins strictes ;
- engagez-les à garantir l'indépendance des tribunaux et à veiller à ce qu'ils ne soient plus utilisés à des fins politiques.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 29 JANVIER 2015 À :

Vice-Premier ministre et ministre de

l'Intérieur

Sar Kheng

#75 Norodom Blvd.

Phnom Penh, Cambodge

Fax : +855 23 426 585

Formule d'appel : *Your Excellency*, /

Monsieur le Ministre,

Ministre de la Justice

Ang Vong Vathana

#240, Sothea St 3

Phnom Penh, Cambodge

Fax : +855 23 364 119

Courriel : moj@cambodia.gov.kh

Formule d'appel : *Your Excellency*, /

Monsieur le Ministre,

Copies à :

Vice-Premier ministre et ministre des
Affaires étrangères et de la Coopération

Hor Nam Hong

#3, Samdech Hun Sen Street

Khan Chamcar Mon

Phnom Penh, Cambodge

Fax : +855 23 216 141

Formule d'appel : *Your Excellency*, /

Monsieur le Ministre,

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques du Cambodge dans votre pays (adresse/s à compléter) :

nom(s), adresse(s), n° de fax, adresse électronique, formule de politesse

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la première mise à jour de l'AU 204/14. Pour plus d'informations : <http://www.amnesty.org/fr/library/info/ASA23/006/2014/fr>.

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

CAMBODGE. DES MEMBRES D'UN PARTI DE L'OPPOSITION JUGÉS

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Cette convocation au tribunal survient dans le cadre d'une répression croissante visant les rassemblements pacifiques au Cambodge. La semaine où Tep Narin et Ouk Pich Samnang ont été arrêtés, 10 militants pour les droits fonciers et un moine récemment déposé ont également été appréhendés, jugés rapidement, déclarés coupables et condamnés à un an de prison en vertu de la Loi sur la circulation routière, pour avoir exercé pacifiquement leur droit à la liberté de réunion.

La manifestation du 15 juillet organisée par le PSNC et les arrestations et convocations qui ont suivi ont eu lieu alors que le Parti du peuple cambodgien négociait avec le PSNC pour résoudre un litige qui dure depuis un an au sujet des résultats des élections législatives de juillet 2013. Ces deux formations politiques sont finalement parvenues à un accord le 22 juillet dernier, date à laquelle les huit membres du PSNC arrêtés une semaine plus tôt ont été libérés sous caution. Aucune nouvelle charge n'a été retenue contre les sept parlementaires évoqués plus haut, apparemment en raison de l'immunité dont ils bénéficient. Avant leur placement en détention, Tep Narin, Meach Sovannara et San Seyhak ont été convoqués dans le cadre des événements du 15 juillet. Le premier a été arrêté par les autorités locales car il ne s'était pas présenté comme convenu dans un poste de police de Phnom Penh.

Ouk Pich Samnang risque d'être également inculpé de violences, d'entrave à fonctionnaire, de dégradation de biens et de participation à une association de malfaiteurs. Ces charges sont liées à une manifestation organisée le 20 octobre dernier à Phnom Penh par une communauté militant pour les droits fonciers venue de Preah Vihear, dans le nord du Cambodge. Ce rassemblement a été violemment dispersé par les agents de sécurité, qui ont frappé Ouk Pich Samnang sur la tête.

Amnesty International considère que cette action en justice est arbitraire et motivée par des considérations politiques, et qu'elle vise à taire toute dissension, ce qui bafoue le droit à la liberté d'expression et de réunion pacifique, ainsi que le droit de ne pas être soumis à la détention arbitraire. Le chef d'accusation d'incitation ou de participation à une « insurrection » semble particulièrement saugrenu, ce qui tend à confirmer cette hypothèse.

Depuis les élections législatives controversées du 28 juillet 2013, le PSNC a organisé plusieurs manifestations de grande ampleur et très largement pacifiques à Phnom Penh et dans le reste du pays. Il a aussi refusé de siéger à l'Assemblée nationale, soutenant que les élections ont été marquées par de graves irrégularités, et exigeant l'ouverture d'une enquête indépendante sur le déroulement de celles-ci. Néanmoins, les députés du PSNC occupent leurs sièges au Parlement à la suite de l'accord conclu le 22 juillet.

En décembre 2013, le mouvement de grève des ouvriers du textile, qui réclamaient une hausse du salaire minimum, s'est joint aux manifestations du PSNC. Le Cambodge a alors été le théâtre de rassemblements d'une ampleur sans précédent. Cependant, pendant trois jours à partir du 2 janvier 2014, les autorités ont employé une force excessive et injustifiée, au mépris du droit international relatif aux droits humains et des normes sur le recours à la force et aux armes à feu, pour mettre fin à ces événements, pourtant très largement pacifiques. Bien que les autorités cambodgiennes se soient engagées à diligenter une enquête à ce sujet, Amnesty International n'a pas connaissance de telles investigations.

Noms : Sum Puthy, Meach Sovannara, Tep Narin, Ouk Pich Samnang, Khin Chamroeun, Neang Sokhun, San Kimheng, Oeur Narith, San Seyhak, An Bak Tham et Ke Khim
Hommes

Action complémentaire sur l'AU 204/14, ASA 23/010/2014, 18 décembre 2014